

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RADIO NUMÉRIQUE TERRESTRE

AL MANAR

Question A.1

Quels types de programmes souhaiteriez-vous entendre/diffuser en numérique? Musique, talk, classique, jazz, information, vie communautaire ... Cette question s'adresse tant au public qu'aux opérateurs potentiels.

Musiques, informations, vie communautaire, culture, intérêt public

Question A.2

Avez-vous un projet radiophonique à proposer pour la future plateforme numérique terrestre ? Merci d'en donner une brève description.

Projet « sensiblement » semblable à Radio Al Manar

Question B.1

Quel type de couverture (communautaire ou provinciale) correspondrait le mieux à votre projet radiophonique? Veuillez indiquer les raisons de votre choix.

Communauté Wallonie-Bruxelles. Le public cible habite dans toute la CWB.

Remarque : dans l'immédiat nous sommes intéressés par 6 agglomérations (Bruxelles, Liège, Charleroi, Mons, Namur, Tournai/Mouscron

Question B.2

De manière générale, le cahier des charges pour les nouveaux services radiophoniques devrait-il être identique à celui d'un réseau provincial ou communautaire sur la FM, ou bien, s'agissant d'une nouvelle plateforme technologique, les obligations des nouveaux services devraient-elles être revues à la baisse ? Merci de développer votre réponse et de donner des suggestions s'il échet.

En réalité si les auditeurs s'équipent de receveur numérique, le prix de 32.000€ est équitable mais les 5 premières années le prix doit être revu à la baisse.

Question B.3

De manière plus spécifique, selon quels critères un opérateur communautaire pourrait-il être autorisé à être diffusé sur un multiplexe provincial?

Question B.4

S'il était possible de dégager des fréquences de petite puissance pour couvrir les grandes villes de la Fédération Wallonie-Bruxelles, seriez-vous intéressé par une place sur un multiplexe urbain ?

OUI

Question B.5

Considérez-vous que les pouvoirs publics devraient intervenir dans la recherche d'un équilibre dans l'exploitation du marché publicitaire, par exemple entre différentes zones de chalandise (provinciales/communautaires) et le cas échéant, comment ?

Cette possibilité doit être étudiée car notre radio a une spécificité bien particulière notamment son rôle d'intérêt public qui doit être renforcé.

Question C.1

En absence d'aide à la diffusion des pouvoirs publics, seriez-vous en mesure d'assumer les coûts de diffusion et les coûts liés aux investissements pour le simulcast de votre service radiophonique ?

Difficile sauf en cas de multiplexeur urbain. Nous commencerons par 5 grands centres urbain.

Question C.2

En absence d'aide à la diffusion des pouvoirs publics, seriez-vous en mesure d'assumer les coûts de diffusion et les coûts liés aux investissements (soit 1800€ HTVA/kbps au lieu de 1000€ HTVA) pour un nouveau projet radiophonique (qui n'est pas diffusé sur la FM) ?

OUI

Question C.3

Faudrait-il élargir l'aide à la diffusion aux autres radios indépendantes ? Quels seraient les critères et les mécanismes de soutien les plus équitables ?

En ce qui concerne radio Al Manar, nous sommes convaincu qu'elle joue un rôle d'intérêt public et par conséquent le service public télé de la RTBF doit tenir compte de ce fait.

Question C.4

Avez-vous des suggestions à formuler au sujet de l'aide à la diffusion ?

Préparer une ou plusieurs journées d'information avec des spécialistes en la matière.

Question D.1

Pourriez-vous donner une appréciation (sur 5, très mauvais étant 0, 5 étant excellent) de la qualité sonore des échantillons A, B et C? Echantillons (Musiq3) en écoute sur <http://ecoute-rnt.csa.be>

De préférence, écoutez les échantillons en .wav si vous avez une connexion internet à haut débit. Les participants sont invités à remplir le tableau figurant en annexe 1.A.

4

Question D.2

De quel débit audio aimeriez-vous idéalement disposer ?

> Le cas échéant, pour le simulcast de votre service diffusé sur la FM ?

Le même FM et numérique

> Le cas échéant, pour un nouveau service exclusif à la plateforme numérique ?

FM et numérique

Question D.3

Estimez-vous qu'un débit audio minimum devrait être fixé ? Si oui, quel serait ce débit audio minimum ? Deux débits (Classic21 en 32kbps et en 56kbps) en écoute sur <http://ecoute-rnt.csa.be> De préférence, écoutez les échantillons en .wav si vous avez une connexion internet à haut débit.

32kbps

Question D.4

Envisagez-vous de produire des données associées ?

OUI

Question D.4.1

Si oui, de quel type (texte, images, les deux) ?

Les deux

Question D.4.2

Pour quel type de contenu (pochette de disque, météo, info-traffic, ...)?

Pochette de disque, infos via flux rss almanar

Question E.1

Etes-vous favorable à cette disposition ? Dans la négative, quelle alternative proposez-vous ?

Question E.2

Estimez-vous souhaitable de revoir les dispositions décrétales en matière d'autorisation pour adopter une approche plus cohérente avec la multiplication des plateformes de diffusion, ou à tout le moins une harmonisation des échéances des autorisations FM en fonction du calendrier de déploiement de la radio numérique par les autorités ?

D'abord harmonisation entre autorisation FM existante et radio numérique

Question E.3

Comment envisagez-vous votre avenir sur la FM au-delà des cinq prochaines années ? De manière générale, quel usage préconisez-vous pour la bande FM après basculement de la majorité des auditeurs vers les plateformes numériques ?

Etant donné que les auditeurs ne disposent pas encore de décodeur numérique, il faut nous semble-t-il, au moins une dizaine d'années comme période de transition.

Radio Al Manar Bruxelles
Rue de la Loi 28 Bte 7
1040 Bruxelles

Bouda Ahmed
info@almanar.be
0495 47 64 66

